



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17ème
Nom de site		Numéro	T10660
Adresse du site	7, rue du général Henrys	Hauteur	R +8 (23.30m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free présent (30/170/280)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/10/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/04/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	04/06/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	--------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz . L'orientation des antennes est 0°, 120° et 240° .		
Distance des ouvrants	10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 8°</i>
Estimation	0° < 5V/m/120° < 5V/m / 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	27.40m		

Date :

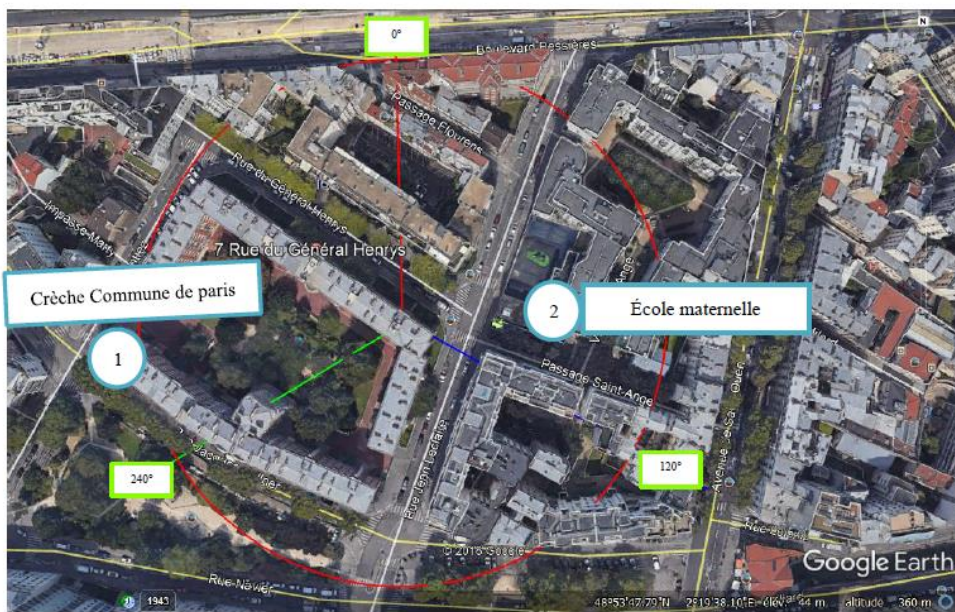
Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

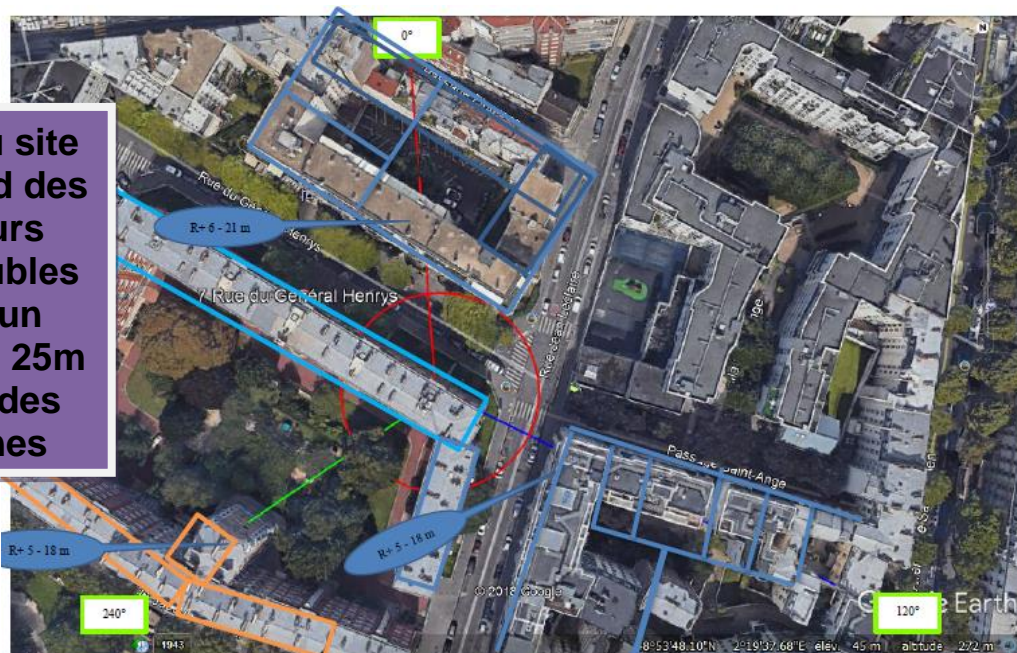
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Commune de paris	28 Rue Jacques Kellner, 75017 Paris	18m	Non	100m	Inférieur à 1 V/m
École maternelle	14 Passage Saint-Ange, 75017 Paris	18m	Non	90m	Inférieur à 1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



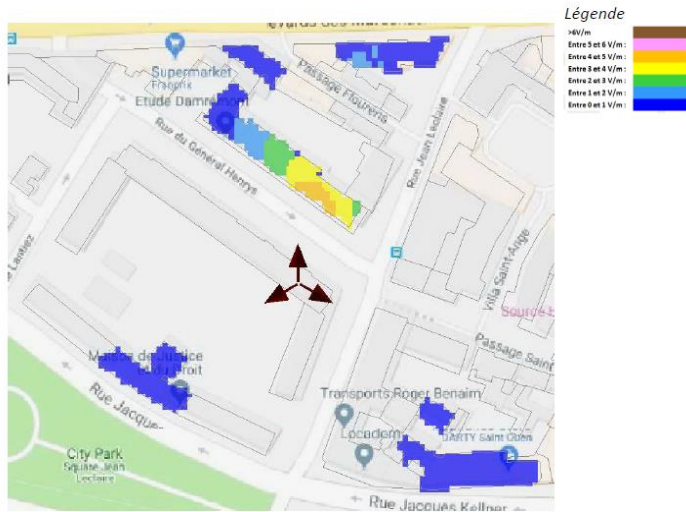
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

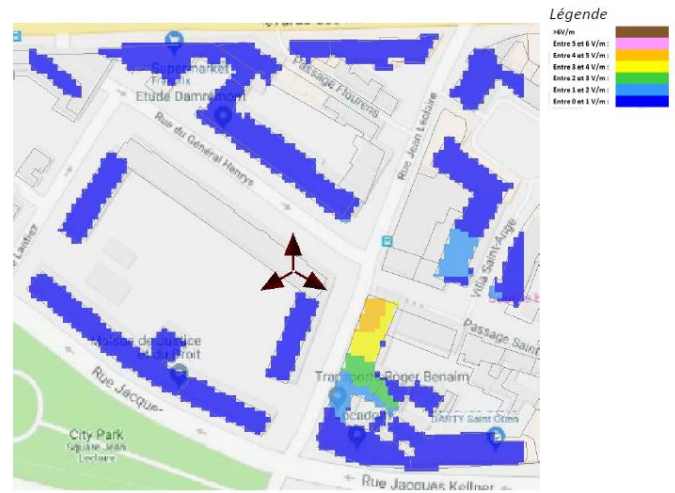
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 22,5 m.



b. Azimut 120°

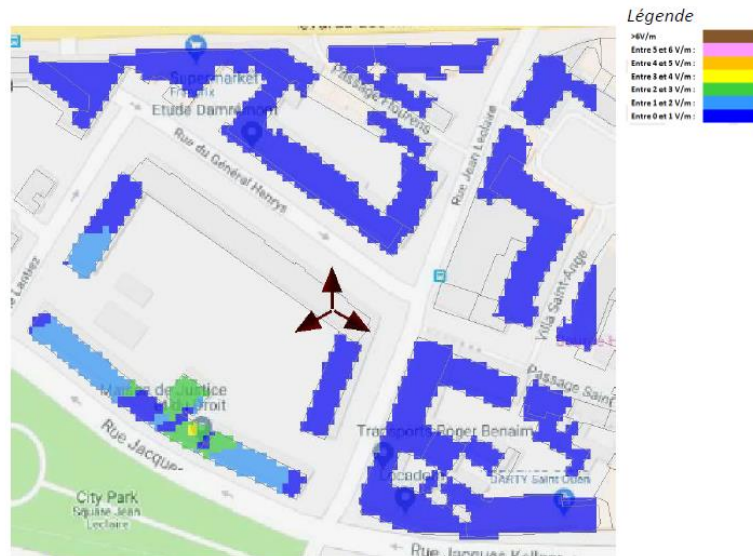
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
 La hauteur correspondante est de 16,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	16,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification de l'état visuel

Vue des Azimuts

Secteur 1 - 0°

1



Secteur 2 - 120°

2



Secteur 3 - 240°

3

